

tiendraient aussi toutes les assemblées du Bureau et du Collège, pour examens préliminaires, examens professionnels, réunions annuelles, élections triennales, etc. Les ressources pécuniaires du Collège ne s'opposent pas à la réalisation de ce plan, croyons-nous, et la dignité même de la profession nous ferait un devoir de le mener à bonne fin.

Le programme des examens pour l'admission à la pratique de la médecine.

En même temps que l'on a parlé de la formation d'un bureau central d'examineurs, l'on a aussi agité la question de savoir quelles seraient les matières devant faire le sujet des examens primaires et finals.

Les cours, comme on le sait, ne sont pas identiquement les mêmes dans toutes nos universités et écoles de médecine, et il va falloir qu'on en vienne à une entente, afin de pouvoir répartir les différentes matières de l'examen dans autant de jurys ou comités.

Le programme suivant pourrait peut-être servir de base à l'entente en question :

Primaires : Anatomie, physiologie, pathologie générale, histologie, hygiène, chimie.

Finales : Pathologie interne, pathologie externe, obstétrique et gynécologie, thérapeutique et matière médicale, médecine légale et toxicologie.

Nous aurions, de la sorte, six matières de primaires et autant de finales, donnant un total de douze, à être réparties, d'après les suggestions faites précédemment, entre dix jurys d'examen seulement; mais cette légère difficulté peut être aisément surmontée. Parmi les primaires, l'histologie peut très facilement être unie, pour les fins d'examen, à la pathologie générale ou à l'anatomie descriptive, tandis que dans les finales, la toxicologie le serait à la médecine légale. De cette façon nous pourrions donc répartir toutes les matières d'examen dans les dix comités, chaque comité étant formé d'un professeur attaché à une université, et d'un médecin choisi en dehors des écoles, l'un canadien français et l'autre anglais. Ainsi composés, les jurys d'examen offriraient presque toutes les garanties possibles de justice et d'équité.

Nous espérons si fermement que l'on nous débarrassera de la botanique, que nous n'avons pas même mentionné cette dernière parmi les primaires. En outre, nous avons, à dessein, mis la thérapeutique et la matière médicale parmi les matières finales.

Dans notre livraison d'août 1882, nous disions à ce sujet :

“ La matière médicale, telle qu'elle est actuellement enseignée dans la plupart de nos écoles de médecine, n'est à proprement parler qu'un cours tout à fait secondaire, suivi seulement par les élèves de première et deuxième année, et dans lequel on se borne le plus souvent à traiter des propriétés physiques et des caractères botaniques des médicaments, *viz* : couleur, saveur, origine, mode de préparation, etc., insistant aussi peu que possible sur l'action physiologique et thérapeutique. En outre, on semble se plaire très souvent à y énumérer au long un grand nombre de formules officinales et magistrales, et l'on force les élèves à apprendre ces formules, comme si la thérapeutique pouvait se renfer